Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

Séance du 17 juin 2019

Le dix sept juin deux mil dix neuf à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Uttwiller se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents sous la présidence du Maire, Roland KOENIG:
Edith HAESSIG, Martine KUHN, Alain ODEAU, Pierre SEENE, François TREVISAN
formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.
Absents excusés ayant donné mandat de vote : Yann KRIEGER (mandat à Martine KUHN), Anne SEENE (mandat à Pierre SEENE)
Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Jean-Charles MULLER, Nathalie SCHUTZ
Absente non excusée : Nathalie EBER
Assistait en outre à la séance : Françoise RIMMELY-GROSS, secrétaire de Mairie
.

Ordre du jour

1. Approbation de la séance du 8 avril 2019
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Création de postes

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Alain ODEAU est désigné pour remplir ces fonctions

2. CREATION DE POSTES

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34
VU le budget de la collectivité
CONSIDÉRANT, qu'il convient de créer :

- un poste d'agent contractuel remplissant les fonctions d'adjoint technique avec un coefficient d'emploi de 5/35èmes, à compter du 17 juin 2019 pour une durée de 3 mois renouvelables,
- un poste d'attaché à compter du 17 juin 2019 en remplacement du poste de secrétaire de mairie, sous condition d'accord de la Commission Administrative Paritaire pour la promotion interne de Mme Françoise RIMMELY-GROSS

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

DECIDE, après en avoir délibéré et après que Madame RIMMELY-GROSS ai quitté la salle :

- de créer un poste d'adjoint technique contractuel sur le fondement de l'article 3-3 4 (*pour les emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %)* de la loi du 26 janvier 1984 avec un coefficient d'emploi de 5/35ème à compter du 17 juin 2019 pour une durée de 3 mois renouvelables, rémunéré sur la base de la grille indiciaire de l'échelle C1 : cadres d'emplois de catégorie C (échelon 11)
- de créer un poste d'attaché en remplacement du poste de secrétaire de mairie à compter du 17 juin 2019 sous réserve d'accord de la Commission Administrative Paritaire concernant la proposition de promotion interne de Mme Françoise RIMMELY GROSS, rémunéré sur la base de la grille indiciaire d'attaché, le classement s'opérant par rapport à l'article 4 du décret 2006-1695 du 22/12/2006
- de préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la commune

3. RAPPORTS ANNUELS DE 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal prend acte des rapports 2019 des services publics d'eau et d'assainissement

Suivent les signatures sur le registre
Uttwiller, le 19 juin 2019
Le Maire,

Roland KOENIG